

**Comité de quartier 1 – Bourg rive gauche – Plein soleil l'Hoirie**  
**Séance du mercredi 16 janvier 2019**  
**Compte Rendu**

Nb d'inscrits au CQ 1 à ce jour : 44

Nb de personnes présentes : 10

**Présents pour la Ville :** Jean-Louis SOUBEYROUX - Adjoint chargé de la vie des quartiers, Angélique ALO-JAY (élue référente), Anne GERIN – Adjointe en charge de l'urbanisme, Frédéric DORVILLE (Directeur de Cabinet)

**Habitants présents :** Annick CELESTINE, Jean-Claude FROMAGET, Nicolas GERIN, Thomas HUGUENET, Patrick LANNAUD, Jean MAZUER, Patricia MATTIUSSI, Claudine MONNET, Annie VASSY, Nicole VIVET

Excusés : Alain THEVENON (Directeur Général des Services)

---

**1. COMPTE-RENDU DU : 16 OCTOBRE 2018**

Remarques

Au point 4 Questions – Divers / paragraphe 1 " certaines personnes"..., Madame Cornec aimerait que soit précisé " demandent des précisions sur ce qui est écrit dans le bulletin municipal : places de parking réservées rue Vigier, dépose minute pour crèche, et s'inquiètent de savoir si le jardin sera clôturé pour la crèche. Mme ALO-JAY leur recommande d'assister à la réunion du lendemain".

**2. INFORMATIONS PROJETS EN COURS**

- Vendredi 25 janvier - Voeux du maire à la population à 18h30 à l'Arrosoir.
- Lundi 11 février - Réunion publique concernant la fibre en présence de Mr Damien Michallet – Vice-Président au Département en charge de l'aménagement numérique, à 18h00 en salle du Conseil municipal
- Avancées aménagements, travaux :
  - \* Pôle d'échanges multimodal, début des travaux le 14 janvier par la rue Beauvillage
  - \* Places Thévenet / Debelle, prévisonnel début des travaux 14 février 2019
  - \* Assainissement Centre Bourg
  - \* Route de Veurey – Réunion publique en prévision fin janvier avec la Commune, le Pays Voironnais et le Département

Informations complémentaires

- => Mardi 5 février à 18h00 en salle du Conseil municipal réunion publique Veurey / Morletière (1<sup>er</sup> temps : évolution de l'écluse petite auberge // 2<sup>ème</sup> temps présentation du planning des interventions et impacts chantiers)
- => Mardi 19 février à 20h00 (19h00 étant pour les commerçants) en salle du Conseil municipal réunion publique Aménagement Bourg 1<sup>ère</sup> phase.

**3. PRÉCÉDENT COMITÉ DE QUARTIER (16/10/2018)**

- Éclairage "façade 83 rue des Pallaches. Riverains restent dans l'attente d'un éclairage public sur le haut des Pallaches.
  - ▶ **Réponse :** Un courrier a été adressé à Mr et Mme Gotty le 24/10/2018. En décembre Mr le maire et Mme Mollion se sont rendus sur place afin de trouver une solution permettant que la rue soit éclairée. Les services sont en pour-parlés avec le propriétaire d'un bâtiment afin de savoir s'il les autorise à installer un éclairage sur sa façade.

**Comité de quartier 1 – Bourg rive gauche – Plein soleil l'Hoirie**  
**Séance du mercredi 16 janvier 2019**  
**Compte Rendu**

- Certaines personnes présentes au CQ se plaignent du manque de parking autour de l'église et sont inquiètes par rapport à l'aménagement en logements de l'ancienne Villa des Arts. Combien de places sont prévues pour les logements ? Combien de places va t'il rester au domaine public ? ► **Réponse** : Une réunion publique a été faite en mairie le 3 mai dernier sur la redynamisation du Bourg. Une autre réunion publique a été organisée le 19 février pour présenter le projet de réhabilitation du Bourg aux riverains, notamment la question de stationnement.
- Rue de Nardan : Au niveau du 204, le trottoir est dangereux car il n'est n'y fait, ni terminé, les mamans avec leur poussette, les personnes handicapées ont du mal à franchir ce bout de trottoir, mal agencé. Il est suggéré d'en casser le bout. ► **Réponse** : Des travaux sur ce trottoir devraient être programmés dans l'année.
- Question sur les deux chasse-roues (chasse-moyeux, boute-roue) en granite qui se trouvaient dans la rue Vigier et qui ont été enlevés par les services de la ville lorsque le parking qui se trouve à l'intersection de la rue Vigier-Charnècle fut réalisé ? Pour quelle raison n'ont-ils pas été réinstallés ? ► **Réponse** : Le parking a été réalisé en 2010. Les chasses roues sont pour ce secteur stockés aux services techniques. Ils ont été enlevés pour faciliter les girations dans ces rues très étroites et pour permettre le passage des réseaux. Nous ne sommes pas pour les remettre en place.

#### **4. QUESTIONS - DIVERS**

**Champ de la Cour** - Madame Vassy se plaint de la non information sur la clause « commerces de proximités » dans la modification n°3 du PLU. ► **Réponse** : Ce point fera l'objet d'un passage au Conseil municipal de Mars. Il s'agit principalement d'une modification qui permet à la Société MODLOC de s'installer sur son tènement actuel et à la société BioCoop de s'installer à la place du concessionnaire Renault. La Municipalité fait tout ce qui est légalement possible pour que des commerces qui s'installeraient sur la zone de l'Avenue de Juin 40 ne soient pas des concurrents des commerces du Bourg.

**Hoirie** (marché U) - sur le permis COPPA il a été dit qu'il y aurait 3 bâtiments alors que sur le panneau sont affichés 4. ► **Réponse** : Le permis de construire délivré est conforme à la ZAC et au PLU.

**Églises** - la réfection des clochers est à l'étude. Un budget conséquent a été mis en 2019 et 2020 pour des travaux sur les 2 églises du Bourg. La Ville est dans l'attente de la validation de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC).

**Les illuminations de Noël** au rond point de la Paix étaient tristes. ► **Réponse** : Ce point a été signalé au pôle Vie Locale pour que ce soit mieux pour Noël 2019.

**Voie verte de la Roize**, sur la partie goudronnée les vélos roulent trop vite, il faut rappeler par un panneau que cette voie est partagée piétons/cycles.

**Roize** : Les travaux sur les virages ne sont pas assez creusés, risque de dégâts sur les digues. ► **Réponse** : Ces travaux ont été confiés à des professionnels par le Syndicat « Pique-Pierre et Roize ». L'objectif est justement de protéger les digues, c'est pourquoi le lit du torrent a été ramené dans le centre du lit et que les seuils ont été reconstruits.

**Rue de Charnècles** - les trottoirs sont abîmés et les bacs en contre bas du cimetière seront ils supprimés et remplacés par des Moloc ? ► **Réponse** : Le Pays Voironnais étudie les possibilités de construire des points d'apports volontaires (soit Moloc, soit autre). Lorsque les études seront faites, les solutions seront présentées aux habitants du Bourg.

**Comité de quartier 1 – Bourg rive gauche – Plein soleil l'Hoirie**  
**Séance du mercredi 16 janvier 2019**  
**Compte Rendu**

**Espaces Verts** – suite au vandalisme, le CQ demande que le petit jardin en bas de la Villa des Arts soit revitalisé. Nettoyage vigne-vierge, les riverains n'ont pas été informés. De plus le chantier n'a pas été nettoyé au niveau du lavoir (période oct). ► **Réponse** : Les services techniques interviennent régulièrement sur ce jardin, leurs choix de végétation sont guidés par l'état de santé des plantes. Les remplacement se font ensuite au printemps. Le nettoyage de la vigne vierge a été rendu nécessaire pour le passage du géomètre (bornage Villa des Arts).

**Disparition de plaques**, les plaques de rue Stravinski, Gachetière, sur le mur du parc ont disparu, celle des portes des Pallaches a été arrachée. La plaque indiquant « eau non potable » a aussi disparu de la fontaine du haut de la Grande rue. ► **Réponse** : Ces plaques de rue seront remplacées.

**Rue Stravinski** Les palissades sont non conformes. ► **Réponse** : Un article dans le Voreppe Emoi a rappelé la réglementation à tous les propriétaires.

**Circulation** - La sortie place Armand Pugno (côté cinéma) est gênée par les poubelles et les grilles (manque de visibilité). Mais également la traversée de la route par les randonneurs, entre le virage de la Chapelle Françon et le virage suivant (en montant). Est il possible de mettre une balise ? Un panneau ? ► **Réponse** : en ce qui concerne la Place Pugno, la sortie sera modifiée dans le cadre de la réfection de cette place (redynamisation du bourg, phase 2). Pour ce qui est de la traversée de la départementale 520, une demande a été faite au Département 38 pour installer des feux à la hauteur de la traversée piétonne.

**Avenue Chapays** – bruit important des camions sur les ralentisseurs. ► **Réponse** : Une solution est à l'étude et sera mise en place au cours des travaux de l'école Debelle.

**Avenue Plein Soleil** – l'éclairage public est allumé trop tôt (il fait encore jour). ► **Réponse** : sera signalé à notre gestionnaire GEG.

**Rector** – le projecteur est mal positionné, celui-ci éblouit, les services de la ville peuvent ils demander de le repositionner ? ► **Réponse** : Les services techniques prendront contact avec le département, gestionnaire de la voirie.

L'information sur la suspension des comités de quartier sous cette forme a été transmise, les participants étaient au courant, pas d'objection de leur part.

## **5. RECUEIL DES FICHES NAVETTES**

Pas de fiche navette